



Professionnels du secteur médicosocial, les bonnes pratiques

Descriptif *Le professionnel développe au sein de son atelier, de son service une connaissance du handicap et une connaissance du management d'un service, d'un atelier dans un souci de gestion optimum dans le respect des capacités et des droits des usagers qu'il encadre ;*

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une bonne connaissance du handicap et des comportements induits ;
- Connaître les Recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM :
- Manager un service, un atelier ;
- Savoir gérer les conflits ;
- Piloter l'activité du service, de l'atelier ;
- Gérer la démarche commerciale ;
- Les écrits professionnels ;

Programme

Présentation des formateurs et des stagiaires
Présentation de la formation
Les grands axes de la loi 2002-2

- Le renforcement du droit des usagers ;
- L'élargissement des missions de l'action sociale ;
- L'organisation et la coordination des différents acteurs du domaine médico-social et social ;
- La planification.

Les grands axes de la loi 2005-102

- Le droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale
- L'accompagnement et le soutien des familles et des proches
- Le maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie

Connaissance du handicap ;

- Les types de handicap :
 - o Handicap mental (ou déficience intellectuelle)
 - o Handicap auditif
 - o Handicap visuel
 - o Handicap moteur
 - o Autisme et troubles envahissants du développement
 - o Handicap psychique
 - o Plurihandicap
 - o Polyhandicap
 - o Traumatismes crâniens
 - o Maladies dégénératives
 - o Les troubles dys
- Description ;
- Comportements ;
- Evolution ;

Recommandations des bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé :

- La bientraitance ;
- Les documents de synthèse et les éléments d'appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ;

Management du service, de l'atelier ;

- Les missions de l'encadrant ;
- Son positionnement en manager d'équipe ;
- La prévention et la gestion des conflits ;
- S'insérer dans une équipe institutionnelle aux missions diverses ;
- Optimiser l'utilisation des ressources institutionnelles et personnelles pour gérer les conflits ;
- Piloter l'activité du service, de l'atelier ;

Gérer la démarche commerciale pour répondre aux missions d'accompagnement

Organisme de formation N° 31590903159 – Référencé dans le **Datadock**

Publics visés

*Salariés des associations et des entreprises ;
Moniteurs d'atelier ;
Encadrant Technique d'Insertion ;
Encadrant d'un service médicosocial*

2

Prérequis

Le positionnement des stagiaires est convenu avec le prescripteur et les participants pressentis en amont des sessions.

Compétences visées

Le professionnel développe au sein de son atelier, de son service, un management dans le respect des capacités et des droits des usagers qu'il encadre et dans un souci de gestion optimum ;

Format

- *Pratique (5 journées de 7 heures)*

Intervenants

1 formateur ANKi Formations, Directeur d'établissement ;
Diplôme universitaire en sociologie ;
1 formateur ANKi Formations, Directeur d'établissement ; Diplôme universitaire de 3ème cycle - Management et Marketing des structures de l'Economie Sociale / Evalueur externe expert des organisations de l'Economie Sociale certifié AFNOR ;
1 formateur ANKi Formations : Chef de Service, Educateur Technique Spécialisé ;

Tarif

Coût stagiaire, net de taxes*
* Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4°-a du CGI.
780,00 € coût formation pour un stagiaire

Financement des formations

Eligibilité au financement à voir avec les OPCA des participants.

Moyens pédagogiques

- *Cours magistraux sur diaporama*
- *Support vidéo ;*
- *Echanges de pratiques, retours d'expérience ;*
- *Support power-point ;*
- *Livret de Formation fourni ;*

Les écrits professionnels dans le secteur médicosocial

Descriptif	<i>De nombreux écrits sont à rédiger par les professionnels du secteur médico-social : rapport de situation, rapport d'incident, rapport d'entretien, rapport de visite, rapport de synthèse, rapport d'observation, projets personnalisés, et autres ;</i>
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Savoir adopter des méthodes de travail pour la rédaction des écrits professionnels ;</i> - <i>Savoir tenir compte de sa personnalité, du but recherché et du destinataire ;</i> - <i>Savoir situer ses écrits dans les cadres législatif, réglementaire, juridique et professionnel ;</i>
Programme	<p>Présentation des formateurs et des stagiaires Présentation de la formation Le cadre juridique de la production des écrits dans le cadre médico-social ; Les différents types d'écrits professionnels, leur composition, leur agencement, ... ; L'importance et l'enjeu de l'écrit professionnel : prise de position, objectivité, ... ; Le contenu des écrits : les faits, les analyses, les projections, ... ; Les méthodes de prise de notes en réunion, en entretien, ... ; Le plan d'un écrit : organisation, hiérarchisation des informations en fonction du type de document ; Argumentation, description. Syntaxe, langage professionnel, choix des mots, ... ; L'implication et l'engagement des acteurs en présence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'auteur ; - L'utilisateur ; - L'équipe ; - La hiérarchie ; <p>Méthodes et moyens pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apports méthodologiques, cas concrets, exercices pratiques d'écriture ou de réécriture d'écrits professionnels, choisis par l'intervenant et les participants.;
Publics visés	<i>Salariés des associations et agents des établissements publics</i>
Prérequis	<i>Le positionnement des stagiaires est convenu avec le prescripteur et les participants pressentis en amont des sessions.</i>
Compétences visées	<p><i>La capacité de rédiger les nombreux écrits professionnels dans le secteur médico-social : rapport de situation, rapport d'incident, rapport d'entretien, rapport de visite, rapport de synthèse, rapport d'observation, projets personnalisés, et autres ;</i></p> <p><i>La capacité de se faire comprendre par tous les professionnels de l'institution ;</i></p>
Format	- <i>Pratique (2 journées de 7 heures)</i>

Organisme de formation N° 31590903159 – Référencé dans le **Datadock**

Intervenants

1 formateur A N Ki Formations, Directeur d'établissement ;
Diplôme universitaire en sociologie ;
1 formateur A N Ki Formations, Directeur d'établissement ; Diplôme
universitaire de 3ème cycle - Management et Marketing des structures de
l'Economie Sociale / Evalueur externe expert des organisations de
l'Economie Sociale certifié AFNOR ;

4

Tarif

Coût stagiaire, net de taxes*
* Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4°-a du CGI.
340,00 € coût formation pour un stagiaire

**Financement des
formations**

Eligibilité au financement à voir avec les OPCA des participants.

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux sur diaporama
- Support vidéo ;
- Echanges de pratiques, retours d'expérience ;
- Support power-point ;
- Livret de Formation fourni ;
-



Le vieillissement des personnes en situation de handicap

Descriptif *La première prise de conscience du phénomène de longévité des personnes en situation de handicap est soulignée en 1976, par René LENOIR. En quarante ans, des recherches et des ouvrages ont été publiés sur ce sujet. Toutefois, l'évolution démographique vérifie encore davantage ce processus. Force est de constater un déficit de structures d'accueil pour ces personnes. Aussi, du fait de cette nouvelle population, le personnel d'encadrement se trouve dès lors, confronté à de nouvelles pratiques professionnelles pour lesquelles il n'est pas toujours formé.*

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le fait du vieillissement et plus particulièrement du vieillissement des personnes en situation de handicap
- Savoir repérer les signes de changement physiques, physiologique et psychologique liés au vieillissement et comprendre l'impact social
- Se réinterroger sur ses pratiques professionnelles pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap vieillissantes
- Savoir identifier le rôle des membres de l'équipe et du réseau
- Être capable de développer ses capacités à gérer ses propres émotions en situation difficile

Programme

Présentation des formateurs et des stagiaires
Présentation de la formation
La session de formation est centrée sur deux approches complémentaires. D'une part, le versant psychologique permet d'aborder l'accompagnement individualisé de la personne en situation de handicap vieillissante. D'autre part, une approche sociologique ouvre une réflexion plus globale sur l'intégration des personnes au sein de structures dans le domaine des activités culturelles, sociales et ludiques.

Le programme de formation :

La législation du secteur :

- Les lois 2002-2 et 2005-102 ;
- Le projet de loi vieillissement ;

La connaissance des différents types de handicap mentaux :

- Description des types de handicap mentaux ;
- Etiologie des déficiences et des troubles de la personnalité ;

L'approche du vieillissement pathologique :

- Les aspects physiologiques, psychologiques et environnementaux ;

Les particularités du vieillissement de la personne en situation de handicap :

- Quelles caractéristiques du vieillissement pour les personnes ayant un handicap mental ?
 - o Les manifestations des troubles psychiques liés au vieillissement
 - o Les signes avant-coureurs du vieillissement
 - o La santé des personnes en situation de handicap
 - o Les difficultés posées par le vieillissement des personnes en institution

Les différentes prises en charge et accompagnements :

- La prise en charge institutionnelle ;
- Le maintien à domicile ;
- Les expériences novatrices ;

Le projet d'accompagnement personnalisé :

- Quelles activités proposer aux personnes ?
- Comment susciter leur adhésion ?

Quelles prises en charge thérapeutiques et éducatives ?

Publics visés *Salariés des associations et agents des établissements publics*

Prérequis	<i>Le positionnement des stagiaires est convenu avec le prescripteur et les participants pressentis en amont des sessions.</i>
Compétences visées	<i>La capacité de compléter ses connaissances et d'en intégrer de nouvelles est basée, d'une part, sur une analyse de la pratique professionnelle, et d'autre part, sur la base des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé et des textes réglementaires en vigueur ; La capacité à analyser et évaluer ce qui pose difficulté dans sa pratique professionnelle ; La capacité à prendre du recul et proposer des pistes d'amélioration ;</i>
Format	- <i>Pratique (2 journées de 7 heures)</i>
Intervenants	1 formateur A N Ki Formations, Directeur d'établissement ; Diplôme universitaire en sociologie ; 1 formateur A N Ki Formations, Directeur d'établissement : Diplôme universitaire de 3 ^{ème} cycle - Management et Marketing des structures de l'Economie Sociale / Evalueur externe expert des organisations de l'Economie Sociale certifié AFNOR ;
Tarif	Coût stagiaire, net de taxes* * Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4°-a du CGI. 340,00 € coût formation pour un stagiaire
Financement des formations	<i>Eligibilité au financement à voir avec les OPCA des participants.</i>
Moyens pédagogiques	- <i>Cours magistraux sur diaporama</i> - <i>Support vidéo ;</i> - <i>Echanges de pratiques, retours d'expérience ;</i> - <i>Support power-point ;</i> - <i>Livret de Formation fourni ;</i>